

Réf: Dossier 300916

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DJÔLÔ FM » en abrégé «
SCI DJÔLÔ FM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI LOT 4778 , Lot
4778, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/02/2024 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19/02/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DJÔLÔ FM » en abrégé « SCI DJÔLÔ FM »

Objet : Achats et ventes de terrains ; Achats et ventes de tous genres de biens immobiliers ; Acquisitions ; Constructions, La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ; Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI LOT 4778 , Lot 4778, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme CHABLIS CHRISTIANE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00075 du 16/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29335/GTCA/RC/2024 du 16/05/2024

